

COMMUNE DE PREMILLIEU

PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2024.

Présents élus : Pascal TORRION, Maire, Michèle BETTWY, 1^{ère} adjointe, Paulo BRIGIDA, 2^{ème} adjoint, Frédéric CUSIN, Jean-Jacques FEVRE ,

Présents administrés : René Bettwy, Pascal Aymard, Bernadette Lovison, Michel Thomas, Ghislaine Mathieu et Alain Mathieu, Muriel Torrion, Marie Marchand

La séance commence à 19h00.

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant tous les conseillers pour leur présence et souhaite explicite que dorénavant pour la rédaction du compte rendu le conseil sera enregistré.

ORDRE DU JOUR

1) Désignation du secrétaire de séance :

Paulo Brigida est désigné secrétaire de séance.

2) Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal précédent.

Après concertation le conseil vote à l'unanimité

3) Dépôt de dossiers de demandes de subventions au titre de la DETR, du Fonds Vert et auprès du Conseil Départemental de l'Ain et de Haut-Bugey Agglomération

M. Le maire expose au conseil municipal le plan de financement pour l'isolation extérieure des 3 bâtiments communaux.

Dépenses		Recettes			
Commune de Prémillieu	Montant HT		Financeurs	Taux	Montant HT
	250 000€		Commune	35 %	87 500€
		Total autofinancement			87 500€
Travaux d'isolation sur bâtiments communaux (La Cure, Fruitière, Mairie)			Fond verts	10 %	25 000€
			DETR	20 %	50 000€
			HBA fond de concours	20 %	50 000€
			CD01 – Transition éco pour dépenses écologiques ou Equipements de proximité	15 %	37 500€
		Total subvention			162 500€
Total	250 000€	Total			250 000€

**PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL
MUNICIPAL DU 28 juin 2024.**

M. Le maire explique qu'au départ le projet aurait été validé à condition de pouvoir avoir 80% de subventions. Aujourd'hui nous avons 65% de subventionnement validé par les instances, la mairie fera d'autres demandes.

Accepté à l'unanimité.

Le marché public sera fait par l'agence 01 (agence spécialisée dans ces demandes de marchés publics), pour mémo cette agence était maître d'ouvrage pour la sécurisation des travaux.

Elle permettra de simplifier les études, les diagnostics, les recherches et le suivi des travaux.

Les études proposées par les entreprises ne sont pas suffisantes pour garantir la viabilité du projet c'est pourquoi l'agence 01 fera des études personnalisées qui pourront être subventionnées par le fond chêne.

Questions diverses

Point sur les travaux :

L'appartement 17 bis : dernier appartement vacant, le plancher était déformé, l'entreprise Pesenti a nivelé le sol et posé un parquet flottant. Le plombier va refaire la douche début juillet.

Remise en location lorsque les diagnostics et les travaux seront terminés.

La commune a acheté 2 machines à laver et un micro-onde, installés dans le 17 bis et dans l'appartement au-dessus de la mairie (46G).

- La mairie a fait faire les diagnostics par Diagamter pour l'appartement 26 D (droite de la mairie). Résultat appartement en E, pas d'amiante, isolation correcte mais refaire certaines prises de terre, location envisageable en l'état.
- Mise en service des compteurs électriques individuels de la cure, les demandes ont été faites nous attendons la mise en service et le branchement par l'électricien cela devrait arriver rapidement. Le changement d'interlocuteur d'Enedis a ralenti la mise en place.
- Sécurisation de la route : les travaux sont terminés
En revanche, le trottoir du lavoir n'a pas été refait comme demandé. L'agence 01 s'occupe de relancer pour refaire cette partie.
Au besoin quelques modifications peuvent être faites mais sous réserve de pouvoir les réaliser. D'après les ressentis des habitants la vitesse n'a pas l'air d'avoir réduit, la commune mettra des marquages 30 km au sol et voir si cela permettra de faire ralentir normalement.
Le balayage sera prévu bientôt pour enlever le surplus des gravillons.
- Abri voiture pour la cure, devis validé et les travaux de maçonnerie commencent en juillet pour que les charpentiers puissent intervenir.
La cheminée de la cure extérieure est très abîmée, le maçon va recrépir et remettre en état en même temps.
- Le dossier SSI de la fruitière, le contrat est signé, par suite de l'étude nous attendons la notice de sécurité avec un dossier. Le coût n'est pas encore défini mais ~20 000€ obligatoire pour garder les couchages dans la fruitière.

PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2024.

- La commune va demander la balayeuse d'Hauteville pour Tard et Prémillieu. Le coût est destiné uniquement pour le conducteur. Cela permettra d'engager les travaux des routes pour combler les trous des routes (PATA, rustines sur les routes), étude pour refaire la portion de route à la place des PATA suivant les devis la décision des travaux sera prise. Pas de subvention mais nous l'avons prévu au budget.
- Achat d'un tracteur tondeuse professionnel (4 500€) et d'un nettoyeur haute pression (700€) chez Bouvier. La livraison faite ce jour, le matériel est idéal pour la commune. Le nettoyeur haute pression est thermique permettant une flexibilité d'utilisation sur toute la commune.
- Achat d'un congélateur à la Fruitière et mise en place ce jour.
- Village de Noël : la mairie aimerait bien faire un village de Noël sous le bac, le coût est restreint pour la commune, Pascal fournit le bois, projet de faire des maisons, avec rivières et montagnes simple de mise en place. Les volontaires sont les bienvenus, Cécile et Marie vont commencer le projet sur juillet.



- Réunion commission sociale et fleurissement : La date du repas est prévue le 07 septembre 2024, pour un budget de 30€ par personne, contact de 3 ou 4 restaurants du secteur. La commune offre l'apéritif avant le départ pour le repas. Conditions habituelles pour les personnes prises en charge. Inscription au repas obligatoire avec choix entre poisson et viande.

Revoir la liste pour les envois des mails à la commission pour être sûr que toutes les personnes prévues les reçoivent

- Spectacle de Noël à voir cette année plutôt pour les enfants budget 500€ prévu le 14 décembre 2024 les colis des aînés seront distribués ce jour-là. Les clémentines et la boisson seront offerts par la mairie. La commission va demander aux habitants de préparer des collations pour le goûter.
- La commune va acheter une cuve récupératrice d'eau de pluie de 1000L à poser près de l'église à habiller en bois fourni par Pascal. Paulo va la commander.
- Un banc à l'église était complètement abîmé Anthony l'a enlevé, la mairie va racheter 1 banc et 1 autre pour Tard et 2 autres pour garder l'uniformité. Ok de principe à regarder quel modèle choisir. Si on ne change pas tous les bancs il faut garder le même esprit pour ne pas desassortir. Un banc en piétement en fonte à sceller.

PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2024.

- Chemin de tard, une réunion le 12 juin a été faite à la mairie, 3 avocats et M.Epinat géomètre expert du tribunal ainsi que les propriétaires étaient conviés. Suivi d'une visite des chemins sur le terrain pour permettre la mise en place du relevé. Les propriétaires peuvent faire remonter toutes les observations nécessaires. Le tribunal prendra la décision.
Est-ce que les frais sont pris en charge par chacun ou seulement la commune ? en attendant l'assurance prendra en charge un petit peu.
En revanche la commune espère une résolution d'ici la fin d'année.
- Jean-Jacques demande s'il est possible pour le concert des copains d'accord le 17 juillet à 18h00 de le faire à la fruitière la mairie offre l'apéritif. Gratuité de la salle
- L'organisation de la compétition du jeu de boules :
Attendre l'AG de l'association des amis de premillieu pour fixer la date si les amis ne peuvent pas le faire, la mairie l'organisera.
- Date du prochain conseil : 06 septembre à 19h00

La séance est levée à 20h00
Prémillieu le 02 juillet 2024



Le Maire
Pascal TORRION

La Secrétaire de séance
Paulo Brigida